

**AVIS PUBLIC ADRESSÉ À TOUTE PERSONNE QUI DÉSIRE
TRANSMETTRE UN AVIS D'OPPOSITION CONCERNANT UNE
DEMANDE D'AUTORISATION DE DÉMOLITION D'UN IMMEUBLE**

Avis public est donné aux personnes intéressées que conformément aux dispositions du *Règlement numéro 715 relatif aux modalités de publication des avis publics* et du *Règlement numéro 1012 régissant la démolition des immeubles sur le territoire de la Ville de Terrebonne*, le comité de démolition de la Ville de Terrebonne tiendra une séance **le 18 juin 2026 à 12 h 00, à la salle du conseil de l'édifice Louis-Lepage, au 754, rue Saint-Pierre.**

Cette séance aura pour but de présenter les demandes d'autorisation de démolition des immeubles suivants et de rendre une décision à cet effet :

- 1661, rue Athanase;
- 421, rue Léveillé;
- 1355, boulevard Moody;
- 4445, côte de Terrebonne;
- 969, boulevard de Terrebonne;
- 107 à 125, boulevard J.-S.- Archambault.

Conformément à l'article 148.0.7 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (RLRQ, c. A-19.1) et à l'article 18 du *Règlement numéro 1012 régissant la démolition des immeubles sur le territoire de la Ville de Terrebonne*, toute personne qui veut s'opposer à la démolition de l'un des immeubles ci-avant décrits doit, dans les dix (10) jours de la publication du présent avis public ou, à défaut, dans les dix (10) jours qui suivent l'affichage de l'avis sur l'immeuble concerné, faire connaître par écrit son opposition motivée greffier de la Ville de Terrebonne, de l'une des manières suivantes :

Par courriel : comite.demolition@ville.terrebonne.qc.ca

Par la poste: **Direction du greffe et des affaires juridiques**
Ville de Terrebonne
775, rue Saint-Jean-Baptiste
Terrebonne (Québec) J6W 1B5

En personne : **Hôtel de ville**
775, rue Saint-Jean-Baptiste
Terrebonne (Québec) J6W 1B5

Toute opposition doit se faire par écrit et contenir les renseignements suivants : l'adresse de l'immeuble concerné ainsi que les nom, adresse, numéro de téléphone et adresse courriel de la personne adressant le commentaire.

Donné à Terrebonne, le 8 juin 2026

LE GREFFIER,


Me Jean-François Milot, avocat

Signé numériquement par Jean-François Milot
DN : cn=Jean-François Milot, c=CA, o=Ville de Terrebonne, ou=Directeur du Greffe, email=Jean-Francois.Milot@ville.terrebonne.qc.ca
Date : 2026.06.08 10:45:19 -0400